



# Plan Stratégique pour l'Economie Numérique



*L'élaboration du Plan Stratégique pour l'Economie Numérique  
est une initiative du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie  
cofinancée par la Caisse des Dépôts et Consignations*

---

## DIAGNOSTIC RESUME

---

## Sommaire

<b>L'économie numérique est le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale.....</b>	<b>3</b>
<b>La volonté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'investir dans l'avenir.....</b>	<b>3</b>
<b>La filière numérique est une réalité en Nouvelle-Calédonie.....</b>	<b>3</b>
<b>La Nouvelle-Calédonie est entrée de plain-pied dans la culture du Numérique.....</b>	<b>4</b>
Bâtir le projet « école numérique ».....	4
Renforcer le dispositif d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.....	4
Poser un cadre légal favorable au développement de la « e-santé ».....	4
Valoriser la présence de la Nouvelle-Calédonie sur le web.....	5
Accélérer le développement de l'Administration numérique.....	5
<b>La Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts pour rayonner dans son espace régional.....</b>	<b>6</b>
<b>Le PSeN est un modèle d'action collective articulé autour de quatre leviers.....</b>	<b>6</b>
Levier 1 : un axe d'aménagement et d'équilibre du territoire par le numérique.....	6
Levier 2 : un axe de développement endogène des usages.....	7
Levier 3 : un axe sur la confiance numérique.....	7
Levier 4 : un axe de développement économique s'appuyant sur une filière TIC d'excellence.....	7

## L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EST LE SECTEUR LE PLUS DYNAMIQUE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'économie numérique n'est pas l'apanage de quelques secteurs qui produisent ou qui sont basés sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Elle ne s'arrête pas aux frontières de la filière TIC mais concerne désormais l'ensemble des secteurs, qu'ils soient directement producteurs de biens/services TIC, producteurs de contenu numérique ou bien simplement utilisateurs, et par ailleurs, les entreprises de la filière des TIC contribuent pour une part importante à la valeur ajoutée, au développement des activités et des emplois.

Ainsi pour donner une définition, **l'économie numérique comprend le secteur des télécommunications, de l'audiovisuel, du logiciel, de l'Internet et les secteurs qui utilisent les TIC en tant que cœur ou support de leur activité.**

Dans la plupart des pays développés, son taux de croissance est le double de celui de l'économie. Elle représente désormais plus de 25 % de la croissance mondiale. Elle en représentera davantage dans les années à venir. En France, elle a contribué, au cours des quinze dernières années, à la création de 700 000 emplois et devrait, d'ici 2015, générer 450 000 emplois supplémentaires.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fait du développement de l'économie numérique une de ses priorités.

## LA VOLONTE DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE D'INVESTIR DANS L'AVENIR

**Aussi, pour préparer les relais de croissance et d'emplois de demain, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a souhaité se doter d'une vision numérique à moyen et long terme grâce à l'élaboration d'un Plan Stratégique pour l'Economie Numérique (PSeN) visant à :**

- réduire la fracture numérique en favorisant un accès équitable aux services pour tous les citoyens où qu'ils soient sur le territoire ;
- développer de nouvelles compétences et de nouvelles activités innovantes créatrices d'emplois à valeur ajoutée ;
- moderniser les usages et les pratiques des services publics et développer les contenus numériques en positionnant la puissance publique comme moteur de l'innovation ;
- définir et mettre en place les principes d'une bonne gouvernance du numérique ;
- engager la Nouvelle-Calédonie vers l'innovation numérique pour en faire une « cyber référence » dans le Pacifique Sud insulaire.

## LA FILIERE NUMERIQUE EST UNE REALITE EN NOUVELLE-CALEDONIE

En Nouvelle-Calédonie, la filière « TIC », forte de 246 entreprises identifiées par les services fiscaux, a produit 44 milliards de francs CFP de chiffre d'affaires (données DSF – 2009), et toute chose égale par ailleurs, participerait à hauteur de 6 % du PIB de la Nouvelle-Calédonie. Avec ses 1200 emplois directs et vraisemblablement tout autant en indirects, c'est une filière à consolider et à développer.

L'économie calédonienne est dynamique et le numérique peut servir ce dynamisme pour créer les emplois et les richesses de demain. Elle peut également accompagner le développement de la Nouvelle-Calédonie comme support aux filières traditionnelles.

**Le numérique, est en soi, une filière de l'économie calédonienne.**

On comprend, à la lumière de ces chiffres, l'ambition du gouvernement de Nouvelle-Calédonie que de prendre la mesure exacte des enjeux du développement des TIC pour le développement de la compétitivité et de la cohésion de la Nouvelle-Calédonie.

## **LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST ENTREE DE PLAIN-PIED DANS LA CULTURE DU NUMERIQUE**

La Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui, en matière de réseaux de télécommunications, connectée au reste du monde. L'arrivée du câble « Gondwana » au mois de septembre 2008 a suscité chez les utilisateurs un véritable engouement pour les nouvelles technologies. Elle a ouvert de nouvelles perspectives dans tous les secteurs d'activités économiques mais aussi au sein de la société civile et institutionnelle pour :

### ***Bâtir le projet « école numérique »***

Dans le domaine de l'Education, la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui à la croisée des chemins pour faire de l'Ecole numérique un levier de son projet de société. Il s'agit de ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin dans une économie des savoirs et de la connaissance. Les conclusions et les travaux issus du séminaire « Vers l'école numérique » des 11 et 12 juillet 2011 constituent une base solide pour bâtir le projet « école numérique » autour de quelques actions phares et structurantes :

- le déploiement, à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, d'un vecteur de contenu pédagogique qui semble pouvoir prendre la forme d'Espaces Numériques de Travail interopérables au niveau des établissements ou encore d'une plate-forme d'échanges de contenus pédagogiques numériques au niveau des enseignants ;
- favoriser la création de contenus par les équipes pédagogiques ;
- intégrer la dimension « pédagogie avec le numérique » au cursus de formation initiale des enseignants et intégrer la dimension numérique dans le métier de l'enseignant.

Des investissements importants sont déjà consentis par les trois provinces et les communes pour favoriser le développement du numérique à l'école. Pour accompagner ces initiatives et jouer un effet levier, le gouvernement a exprimé sa volonté d'accompagner les projets en la matière en se dotant d'un fonds de 220 millions de francs CFP pour 2012.

### ***Renforcer le dispositif d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation***

L'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) s'est lancée depuis plusieurs années dans le domaine du numérique (campus virtuel de l'UNC, accès wifi, équipements). 92 % des étudiants sont équipés d'ordinateur (effet de l'opération Mipe favorisant l'équipement informatique des étudiants lancée depuis 2005) et 71 % des étudiants disposent d'un raccordement Internet chez eux. Articulé autour de 50 projets pour un budget d'environ 400 millions de francs CFP, le plan numérique de l'UNC va jouer un effet d'entraînement sur le développement du Numérique en Nouvelle-Calédonie qui dépassera les seules frontières de l'Université. Il constitue à cet effet, un laboratoire dans les domaines de la e-éducation et un projet pilote que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pourra accompagner pour essaimer et capitaliser sur cette expérience.

Le plan numérique de l'Université, la création du « Learning center », la présence de centres de recherche regroupés au sein du Pôle de Recherche, d'Enseignement Supérieur et d'Innovation Calédonien (PRESICA), ou encore le projet de « Faculté des métiers » initié par les acteurs consulaires pourraient être des points d'appui forts pour accompagner avantageusement le projet d'économie numérique de la Nouvelle-Calédonie.

### ***Poser un cadre légal favorable au développement de la « e-santé »***

Dans le domaine de la santé, la Nouvelle-Calédonie possède une expérience remarquable avec le projet de l'ATIR (l'Association de Traitement de l'Insuffisance rénale) de dossier médical partagé et de télémédecine. Bien entendu, les hôpitaux et les administrations ne sont pas en reste avec, par exemple, le Centre Hospitalier Territorial qui réfléchit à des projets dans différents domaines de : télémédecine, téléconsultation et télédiagnostic. De même l'administration publique au sens large est engagée dans le développement d'applications diverses de gestion (gestion informatisée des dispensaires, gestion des aides médico-sociales, gestion de l'activité des assistantes sociales, applications de gestion Cafat, etc.) au sein des directions provinciales de l'action sanitaire et sociale, de la DASS-NC, de la Cafat (caisse de protection sociale de la Nouvelle-Calédonie), etc.

Il conviendra d'établir un cadre de sécurité et d'interopérabilité en vue de rendre les dispositifs efficaces. Le PSeN devrait à terme répondre à ces questions et accompagner ce type d'initiatives innovantes qui font évoluer les pratiques et contribuent à inscrire la Nouvelle-Calédonie dans une dynamique porteuse pour devenir à terme une « cyber-référence » dans le Pacifique Sud Insulaire.

Dans l'immédiat une étude « e-santé » a été lancée par le membre du gouvernement en charge notamment du secteur de la santé. Les conclusions de cette étude alimenteront les réflexions en cours pour créer les passerelles et les synergies à l'heure d'élaborer le PSeN.

### **Valoriser la présence de la Nouvelle-Calédonie sur le web**

Dans les champs de la promotion de la culture et de valorisation du patrimoine, le recours au Numérique peut être un levier d'action formidable pour une ouverture sur le monde. Si les services en ligne sont quasiment inexistants, les entretiens menés auprès du Sénat coutumier mettent en évidence la notion de préservation du patrimoine Kanak et en particulier du patrimoine oral. La notion de maîtrise dans la gestion des données culturelles réside selon le Sénat coutumier, sur la capacité à former sur place au sein des tribus, des compétences et savoir-faire dédiés à l'informatique, à la gestion des bases de données, à l'archivage numérique, à la maîtrise des réseaux sociaux et autres blogs dédiés à la diffusion de la culture. On retrouve là la fonction essentielle de médiateur que joue l'animateur d'un réseau social (Community manager).

Le développement de services en ligne (Web TV ou autre) est, par ailleurs, une opportunité qui reste à saisir par la Nouvelle-Calédonie dans le domaine culturel. Le développement de projets de Web TV constitue de véritables opportunités pour valoriser le patrimoine calédonien et bâtir un écosystème autour de la production de contenu.

De la même manière, les TIC peuvent participer à la valorisation de l'offre touristique et optimiser les services proposés, que l'on soit hors du territoire, donc pour préparer son voyage, ou sur le territoire, pour accéder aux informations souhaitées en temps réel. Du fait de sa situation géographique exceptionnelle, la Nouvelle-Calédonie reste un des territoires les plus riches au monde du point de vue de la biodiversité.

Dans le champ du e-tourisme (et au-delà du e-commerce) ce sont les internautes qui créent la dynamique et assurent la « cogestion » du produit touristique. Il est donc essentiel de les mettre au cœur de la stratégie numérique qui passera par la mise en place de dispositifs de paiement électronique en ligne sécurisés, des formations à la fonction de « community manager », le soutien aux développements d'applications mobiles, etc.

### **Accélérer le développement de l'Administration numérique**

Si les initiatives ne manquent pas en matière de télé-déclarations fiscales, télé-déclarations sociales, dématérialisation des marchés publics, relations de plus en plus dématérialisées entre l'utilisateur et les administrations (gouvernement, provinces, congrès, communes, et aussi établissements publics et consulaires), tous les acteurs rencontrés soulignent la nécessité d'avoir un cadre de travail cohérent, interopérable et sécurisé (*notion de confiance numérique*).

Conscient de cette situation, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a souhaité insuffler la démarche au sein des administrations par la mise en place d'un schéma directeur de l'administration électronique (SDAe).

Ce schéma directeur, qui devrait être lancé au cours du quatrième trimestre 2012, a pour ambition globale de définir un cadre de cohérence de politique publique partagé par l'ensemble des acteurs du territoire. Piloté par la Cellule Economie Numérique du gouvernement, il s'attachera en concertation avec les collectivités et établissements concernés, à identifier et à ordonnancer, par thématiques, les grands chantiers qui favoriseront le développement de l'administration électronique.

## LA NOUVELLE-CALÉDONIE DISPOSE D'ATOUTS POUR RAYONNER DANS SON ESPACE REGIONAL

Les projets définis dans les axes précédents positionnent la Nouvelle-Calédonie comme un acteur proactif s'appuyant sur une stratégie active d'ouverture à l'économie numérique.

L'espace régional Pacifique représente une opportunité de croissance pour les entreprises TIC calédoniennes. Il ouvre des nouveaux marchés en perspective. Les applications numériques telles que l'e-administration, le e-commerce, l'e-santé et l'e-éducation sont très peu développées et représentent de fait un marché potentiel.

Les initiatives prises par la CPS – Commission du Pacifique Sud – dans les projets numériques devraient permettre aux entreprises et administrations calédoniennes d'exporter leurs savoir-faire et compétences dans les pays de la région. Ceci devrait assurer la cohérence nécessaire entre les objectifs d'aménagement des territoires et de réduction des fractures numériques des pays de la zone Pacifique tout en consolidant la filière « TIC » calédonienne.

La Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts pour se positionner résolument dans cette nouvelle compétitivité et répondre aux exigences du marché mondial.

La création d'un pôle d'excellence numérique calédonien est un objectif réaliste qui doit trouver sa concrétisation à moyen terme. Les potentiels de marché de la numérisation, de l'archivage électronique et des services associés sont des opportunités de développement de compétences et de savoir-faire locaux aisément exportables, notamment dans la zone du Pacifique Sud insulaire.

## LE PSEN EST UN MODELE D'ACTION COLLECTIVE ARTICULE AUTOUR DE QUATRE LEVIERS

L'objectif du PSeN est d'accompagner en Nouvelle-Calédonie l'essor de l'économie numérique, génératrice d'emplois et d'activités nouvelles.

Le diagnostic consolidé réalisé au cours de la première phase du PSeN a permis d'identifier les grands enjeux qui sous-tendent la dématérialisation de l'économie et la pénétration des technologies de l'information et de la communication dans la communauté calédonienne dans son ensemble.

Ainsi, la stratégie gouvernementale se construit et se met en place dans une démarche de consensus et de cohésion à la fois territoriale et sociale. Elle pourrait à terme s'établir selon les 4 leviers identifiés lors de la phase d'élaboration du diagnostic :

### Levier 1 : un axe d'aménagement et d'équilibre du territoire par le numérique

La couverture numérique est considérée comme un service essentiel, au même titre que l'eau potable, l'électricité ou encore la gestion des déchets... Les cartes de couverture des réseaux fixes ou mobiles produites pour les besoins du diagnostic montrent que la Nouvelle-Calédonie est inscrite - grâce aux investissements portés par l'OPT - dans une dynamique visant à permettre à tous les calédoniens d'accéder aux réseaux et services numériques. L'objectif de couverture de la Nouvelle-Calédonie devant prendre en compte à la fois la réduction de la fracture numérique par un accès des services sur l'ensemble du territoire calédonien et le rééquilibrage territorial indispensable à une croissance maîtrisée.

- L'objectif : une couverture totale en accès et services de communications électroniques

Afin d'assurer un accès de qualité à tous les citoyens où qu'ils se trouvent, des investissements conséquents continueront d'être fléchés afin de déployer les infrastructures et réseaux de télécommunications dans certaines parties du territoire. Dans le même temps, ces investissements permettront de sécuriser le réseau de l'opérateur et répondre ainsi à une demande de plus en plus forte de qualité de service, en termes de maintenance, d'accessibilité, etc.

- La création de pôles d'équilibre

La création de pôles d'équilibre correspond à l'enjeu de rééquilibrage territorial et « *nécessite d'affirmer à l'échelle intercommunale, des stratégies de développement économique, en cohérence avec les politiques définies à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie* ». La réussite de tels pôles d'équilibre dans les Iles et dans le Nord et en premier lieu de celui de « VKP » est un enjeu incontournable pour assurer le maintien et le renforcement de la cohésion de la Nouvelle-Calédonie.

## **Levier 2 : un axe de développement endogène des usages**

Il s'agit ici de favoriser le développement des usages dans l'ensemble de la population calédonienne. De nombreux projets vont être réalisés au cours des prochaines années : dans les systèmes d'information des organisations publiques et privées, dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'administration et des services publics, de la culture et du patrimoine, du tourisme, dans l'université et les laboratoires de recherche, etc. Ils serviront de points d'appui au développement des usages.

## **Levier 3 : un axe sur la confiance numérique**

Il s'agit ici de poser un cadre légal, réglementaire, technique et organisationnel favorable au développement des échanges électroniques en Nouvelle-Calédonie. Dans le prolongement du PSeN, un schéma directeur d'administration électronique (SDAe) est engagé avec l'objectif d'identifier et d'ordonner les grands chantiers qui favoriseront le développement de l'administration électronique pour le citoyen calédonien.

### Ces chantiers seront organisés autour de quatre axes :

1. les principes relatifs à l'interopérabilité, la sécurité et l'accessibilité des services en ligne ;
2. les briques techniques et technologiques de la confiance numérique ;
3. les évolutions juridiques et réglementaires pour asseoir les projets de téléservices ;
4. l'organisation et les instances de gouvernance pour poser ce cadre de cohérence.

Sans attendre les conclusions de cette étude, il s'agira également de prévoir dans les pistes d'action les textes juridiques nécessaires pour remettre à niveau le cadre légal et assurer la sécurisation des réseaux et systèmes d'information, la protection des consommateurs et la protection des données personnelles. Pour instaurer les conditions et susciter la confiance des citoyens et des entreprises en l'économie numérique, il s'agira également de travailler sur des dispositifs techniques (tels que le tiers de confiance, les autorités de certifications, etc.), mais surtout et avant tout sur des mesures d'accompagnement en direction de deux cibles : les acteurs économiques (en étroite association avec les établissements consulaires) et les particuliers dans une logique de construction d'une culture commune partagée et appropriée du numérique.

## **Levier 4 : un axe de développement économique s'appuyant sur une filière TIC d'excellence**

La Nouvelle-Calédonie doit faire face à des enjeux économiques majeurs dans un contexte mondial à la fois de compétition chaque jour plus forte et de tensions liées à la raréfaction des ressources énergétiques, naturelles, fossiles... Les entreprises calédoniennes sont soumises à ces deux phénomènes indissociables qu'il faut aujourd'hui aborder dans une logique de développement durable et de compétitivité :

- La modernisation de l'économie traditionnelle  
L'informatique et les télécommunications sont un formidable outil d'automatisation des processus des organisations : dans le domaine de la gestion, dans le domaine de la production industrielle, dans celui de la logistique, etc. L'incitation des entreprises calédoniennes à la valorisation des technologies qui constitue un axe de progrès pour la performance et une meilleure compétitivité.
- La création d'une filière numérique  
Le secteur TIC de Nouvelle-Calédonie représente à ce jour 246 entreprises, 1 250 emplois directs et génère un chiffre d'affaires hors taxe de 44 Milliards de francs CFP (données 2009), soit l'équivalent de 6 % du PIB calédonien. La filière géomatique est bien représentée avec un savoir-faire reconnu. La croissance économique de la Nouvelle-Calédonie ne faiblit pas et devrait perdurer à moyen terme, facilitant ainsi les investissements à mener dans les projets TIC innovants au cours de prochaines années. Le rééquilibrage et la croissance de la part des activités TIC au sein de la filière nécessiteront de consolider les activités liées aux services informatiques et développement de logiciels. Il est essentiel que la Nouvelle-Calédonie puisse profiter de cette formidable opportunité pour favoriser sa croissance interne à moyen et long terme...

**Le diagnostic étant posé, il s'agit à présent d'engager une réflexion, autour de ces quatre axes prioritaires afin de faire du PSeN :**

- **Une démarche progressive ouverte à tous,**
- **Un modèle d'action collective au service d'une ambition de rayonnement dans la zone pacifique.**